

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS PASS FFA

- 1) Le jeu concours est organisé par GrandAngoulême – 25, Boulevard Besson Bey, 16023 Angoulême.
- 2) Le concours est ouvert à toutes les personnes âgées de 18 ans et plus excepté les employés de GrandAngoulême leurs proches ainsi que toutes personnes en relation avec l'organisation ou le jugement du concours.
- 3) Ce concours ne demande pas de frais d'entrée ou d'obligation d'achat.
- 4) En participant à ce concours, le participant accepte l'ensemble de ces termes et conditions.
- 5) L'accès au concours ainsi que la participation se font via l'adresse <http://www.grandangouleme.fr>
- 6) Le concours est limité à 20 participations par personne. Si une personne participe plus de 20 fois, elle peut faire l'objet d'une disqualification.
- 7) Le jeu concours est ouvert du 16 au 19 août 2021. Après cette date, les participations au concours ne seront pas comptabilisées.
- 8) Aucune responsabilité ne sera acceptée en ce qui concerne des participations non-reçues pour quelque raison que ce soit.
- 9) Les règles pour participer au concours sont indiquées dans le jeu.
- 10) L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou modifier le concours ainsi que ses termes et conditions sans préavis en cas de catastrophe naturelle, guerre civile ou militaire, acte de Dieu ou tout non-respect des lois et règles en vigueur. L'organisateur se réserve également le droit d'annuler le concours en cas de circonstances ou problèmes majeurs hors de son contrôle. Les participants seront informés des changements éventuels dans le concours par le Promoteur.
- 11) L'organisateur n'est pas responsable de la qualité et description des lots fournis aux gagnants par une tierce-partie impliquée dans le concours.
- 12) Les lots sont les suivants :
 - 4 pass pour le Festival du Film d'Angoulême 2021 qui aura lieu du 24 au 29 août.
 - Les lots ont une valeur de 25 euros chacun

Les lots sont comme décrits et ne peuvent être perçus en cash, de plus aucune alternative n'est offerte si le lot ne convenait pas. Les lots ne sont pas transférables. Les lots sont sujets à disponibilité et l'organisateur se réserve le droit de substituer un lot par un autre de valeur identique sans préavis.

13) Les gagnants seront définis au hasard par un logiciel, à partir de la liste des participants.

Le gagnant sera notifié par mail le 20 août 2021. Si le gagnant ne peut pas être contacté ou ne réclame pas son lot dans un délai de 7 jours après l'annonce, l'organisateur se réserve le droit de retirer le lot du gagnant pour l'attribuer à un gagnant de substitution.

14) L'organisateur informera le gagnant par mail de quand et où le lot peut être retiré.

15) La décision de l'organisateur sur tous les aspects du concours est finale et aucune discussion ne sera entamée.

16) Le concours ainsi que ces termes et conditions sont régies par les lois françaises et tout litige devra être sujet à une procédure judiciaire auprès des tribunaux établis en France.

17) Le gagnant accepte que sa participation, son nom et son image soient utilisés publiquement sur les supports de l'organisateur. Toutes les données personnelles du gagnant ainsi que celles des autres participants ne seront utilisées qu'en accord avec la législation de protection des données en vigueur en France et ne seront en aucun cas transmises à une tierce-partie sans consentement préalable.

18) Ce concours n'est pas sponsorisé, soutenu ou administré, ou associé avec, Facebook, Twitter et tous autres Réseaux Sociaux. Les informations sont uniquement transmises à l'organisateur, et seront utilisées sous la Politique de Confidentialité disponible sur le site internet de l'organisateur ou sur demande.